Lorsque Mâ'iz ibn Mâlik s'est présenté [afin d’avouer son péché] au Prophète (sur lui la paix et salut), ce dernier lui a dit : "Peut-être l'as-tu embrassée, lui as-tu fait un clin d’œil ou les yeux doux ? - Il a dit : Non, ô Messager d'Allah ! - Tu as couché avec elle ?" poursuivi-t-il, sans euphémisme. A ce moment-là, il ordonna sa lapidation.

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Lorsque Mâ'iz ibn Mâlik s'est présenté [afin d’avouer son péché] au Prophète (sur lui la paix et salut), ce dernier lui a dit : "Peut-être l'as-tu embrassée, lui as-tu fait un clin d’œil ou les yeux doux ? - Il a dit : Non, ô Messager d'Allah ! - Tu as couché avec elle ?" poursuivi-t-il, sans euphémisme. A ce moment-là, il ordonna sa lapidation. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Ce hadith est rapporté concernant l'histoire de la lapidation de Mâ'iz (qu'Allah l'agrée) lorsqu'il avoua de lui-même avoir commis la fornication. Le Prophète (sur lui la paix et salut) voulut alors tester sa raison et l'authenticité de son aveu afin de clarifier s'il connaissait la réalité de la fornication ou non. En effet, peut-être avait-il accompli ce qui n'était pas réellement de la fornication. Dans ce cas, il est permis d'en nommer certains préliminaires, de manière absolue. Voilà pourquoi il l'a questionné à propos de l'embrassade, des clins d’œil et de ce qui y ressemble. Mais lorsqu'il a été sûr que Mâ'iz connaissait la réalité de la fornication, après avoir vérifié l'authenticité de son aveu, il ordonna qu'il soit lapidé.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58230